

Travailler ensemble sans s'associer

Objectifs

- État des lieux des outils de collaboration entre deux fermes existantes (mutualisation du travail et du matériel, de la commercialisation), formalisation juridique de ces différentes formes de partage ; - Connaître les limites légales de l'entraide et identifier les situations nécessitant la création d'une structure juridique sociétaire ; - Échange autour des projets respectifs des participants.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Modalité d'enseignement

présentiel

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 01/06/2022

Tarifs

Gratuit

Plus de renseignements

Camille PELLERIN

adear.82@orange.fr

ADEAR 82 274 rue Gustave Jay 82 000

Montauban

82 000

Montauban

Tel. 05.63.93.57.46

adear.82@orange.fr

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès : les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

Dates, lieux et intervenants

07 juin 2022

09:30 - 17:30 (7hrs)

Espinal, salle de la Mairie

82160

Chantal TRESSERRA de l'ATAG

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))